



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

RÉORGANISATION LA CHAPELLE : DU COURRIER EN INSTANCE, DES FACTEURS EN SOUFFRANCE !

La Direction a lancé sa réorganisation et les premiers jours sont catastrophiques ! Le courrier s'entasse sur les positions et les facteurs s'épuisent entre nouvelles charges de travail mal calculées et imprévoyance de la direction dans l'organisation des services.

Citons pêle-mêle :

- ▶ Caissettes de courriers qui débordent partout sur le site.
- ▶ Aménagement des positions de travail catastrophiques avec un manque de places criants pour chacun et des casiers XXL pour les préparateurs.
- ▶ Des ilots à la dérive où on ne compte plus les tournées à découvert avec des facteurs abandonnés en manque de matériel pour travailler, qui doivent écrire au sol, tout ça sans même les plateaux repas promis, ni tickets restaurants pour manger !
- ▶ Du rafistolage au coup par coup, comme pour les lignes, entraînant la colère légitime des collègues
- ▶ Des tentatives répétées d'imposer des sécables dès le début de la réorganisation malgré une période encore de découverte des nouvelles tournées pour de nombreux facteurs.

Bilan, malgré les alertes de la CFDT, des facteurs déjà à bout de nerfs, avec une multiplication des arrêts de travail et des demandes de mobilité pour quitter le site de La Chapelle. La qualité de service plonge en flèche, ce qui multiplie les situations conflictuelles avec les clients allant jusqu'aux agressions physiques et rajoutant ainsi au malaise ambiant. La CFDT avait d'ailleurs demandé à la direction que la population soit informée du changement des horaires de distribution afin d'éviter les remarques incessantes, les justifications permanentes que doivent fournir les facteurs

Le personnel doit être entendu et compensé de ses efforts !

La Direction, jusqu'à maintenant, refuse de mettre en œuvre les premières compensations que la CFDT a obtenues, faute d'un accord majoritaire sur le site.

Cette attitude est simplement inacceptable, car même sans accord validé, la Direction peut décider de donner les compensations aux agents, face à la souffrance qu'ils subissent.

La CFDT, tout en réaffirmant son opposition à la réorganisation, a pris ses responsabilités en signant un accord actant des mesures pour le personnel. D'autres n'ont ni négocié, ni ne se sont opposés à la réorganisation, en participant même activement à la consultation de la direction sur ses scénarii et à la vente des tournées : majoritaires au CHSCT, c'est aussi à eux prendre leurs responsabilités.

Devant l'aggravation, de jour en jour, de la situation sur le site de La Chapelle, les exigences de la CFDT pour compenser les efforts des agents, comme les tas de courrier non distribués, seront revues à la hausse !



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Nous revendiquons :

- ▶ L'application intégrale des mesures de l'accord négocié par la CFDT.
- ▶ 6 RC supplémentaires de compensation pour l'ensemble du personnel (ce qui fait un total de 8 RC avec les 2 RC de l'accord).
- ▶ Pas de sécabilité, ni rajout de charge de travail tant qu'il n'y a pas de retour à la normale dans l'écoulement du courrier et une appropriation des tournées par les facteurs. Le personnel devra être consulté sur ce point.
- ▶ Une évaluation des dysfonctionnements, en particulier sur les îlots avec une écoute des agents concernés. S'il apparaît qu'aucune solution n'est trouvée par la direction pour un retour à un service de qualité et à des conditions de travail acceptables pour les agents, nous exigerons le retour à l'ancienne organisation, avec une nouvelle vente générale des tournées.
- ▶ Un effort de recrutement d'agents en CDI afin de pallier les postes de travail vacants, les volants de remplacement non couverts et les arrêts de maladie qui se multiplient. Cet effort de recrutement doit s'accompagner d'une véritable politique d'accueil des nouveaux arrivants sur le site de La Chapelle.

La CFDT met en garde la direction sur l'urgence de la situation. Les agents et les cadres de l'établissement sont au bord de la rupture. Si nos légitimes revendications ne sont pas entendues, ALORS LA MOBILISATION DU PERSONNEL SERA LA SEULE RÉPONSE POSSIBLE.

La CFDT n'est pas opposée, par principe, aux réorganisations mais elles doivent être justifiées, justement compensées et prendre en compte la santé et les conditions de travail des agents.

A La Chapelle comme ailleurs il n'est pas question pour la CFDT que les postiers perdent leur vie à la gagner !

CONNECTÉE 
AUX POSTIERS



www.cfdfs3c.org



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT

